

# FORMATION MAC APS MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Le MAC APS a pour objectif de maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité



**Les objectifs pédagogiques :** le MAC APS vous permet de maintenir et de mettre à jour vos compétences relatives aux missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de :

- L'accueil et le contrôle d'accès
- La surveillance générale
- La sécurité générale
- La sécurité technique et incendie

**Délais d'accès :** selon les places restantes – 5 jours

**Documents à fournir :**

- Photocopie de la carte professionnelle
- Photocopie de la carte d'identité

**Accessibilité :** formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale

**Durée de validité**

Le MAC APS a une validité de **5 ans**.

**Modalités pédagogiques :** synchrone alterne en présentiel

La **méthode affirmative** vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

La **méthode expérientielle** vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

La **méthode interrogative** vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

**Moyens pédagogiques**

- Ordinateurs et vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Documents audiovisuels
- Supports de cours individuels
- Exposés / débats
- Travaux pratiques et mises en situation

**Évaluation**

Évaluation en formation continue.

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

**Certification**

La réussite de cet examen permet d'obtenir le MAC APS, une attestation est remise en fin de formation. Cette attestation devra être remise à la Commission Locale d'Agrément et de Contrôle lors de la demande de renouvellement.

- Documents de synthèse remis aux stagiaires

**DUREE**

- Si **SST à jour** : 27 heures
- Si **SST pas à jour** : 34 heures

**PRE-REQUIS**

- **Être titulaire d'une carte professionnelle** liée à la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité (APS)
- **Posséder un document d'identité à jour** (CNI, titre de séjour de plus de 5 ans...)

**LIEU**

Dans nos locaux

**PUBLIC**

4 à 12 stagiaires  
Toute personne titulaire d'une carte professionnelle APS

**LEGISLATION**

- Arrêté du 27 juin 2017 (JORF n°0151 du 29 juin 2017)
- Code de la sécurité intérieure

**HABILITATION CNAPS**

- Autorisation d'exercer CNAPS n° FOR-085-2025- 11-24-20200740905
- Agrément ADEF TFP APS n° 42019 -85 20 09 23 01

Formacode : 42 854

Code Certif Info n°96 173



**GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI**

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne – 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : **02 51 01 36 93** – direction.gpsformation@gps-safi.fr – [www.gps-safi.fr](http://www.gps-safi.fr)

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

**Mise à jour le 17 février 2023**

# Programme de la formation MAC APS

## 1<sup>ère</sup> partie : Gestes élémentaires de premiers secours

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

## 2<sup>ème</sup> partie : Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
- Connaître les principes de la République Française

## 3<sup>ème</sup> partie : Compétences opérationnelles générales

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

## 4<sup>ème</sup> partie : Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même
- Protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

### Contact informations pédagogiques / Référent handicap

**François PAPIN** : Responsable d'exploitation – [direx.gpsformation@gps-safi.fr](mailto:direx.gpsformation@gps-safi.fr)

**Anthony GREFF** : Responsable pédagogique – [formation@gps-safi.fr](mailto:formation@gps-safi.fr)

Téléphone : **02 51 01 36 93**

### Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (formation en présentiel, quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires)  
dans nos locaux : 340,00 €



#### GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul - Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : **02 51 01 36 93** – [direction.gpsformation@gps-safi.fr](mailto:direction.gpsformation@gps-safi.fr) - [www.gps-safi.fr](http://www.gps-safi.fr)

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 - APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 - N° ADEF : APS 42019-8520092301 - APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 - Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023